

# ÉCHOS DU LAC JALLY

Bulletin de l'Association pour la  
protection de l'environnement  
du lac Jally

Saint-Paul-de-Montminy  
No 81, août 2018



Photo : Mario Gaumont

## Mot du président

Au moment où j'écris ces mots, le soleil vient de réapparaître après un début de journée très pluvieux, on peut dire que cela devenait nécessaire. Nous avons jusqu'à maintenant un été merveilleux que certains peuvent trouver trop chaud et humide, toujours proche de la canicule.

Le lac se porte merveilleusement bien, accueillant les baigneuses et les baigneurs à toute heure du jour; l'eau est limpide et chaude, ce qui, par ailleurs, ne favorise pas les pêcheurs.

L'été dernier, je vous invitais à nous signaler votre intérêt à participer à la gouvernance de votre association. Je vous réitère cette invitation, au moment où Mme Danielle Cloutier nous a informés qu'elle se retirait du conseil d'administration.

Je tiens à la remercier pour ses contributions et son dévouement à la mission de l'Association. Pendant plus de

10 années, Danielle a assumé différents rôles au CA, dont celui de présidente. Elle nous signale demeurer disponible pour nous conseiller sur tout ce qui concerne l'environnement du lac et sa santé.

Votre CA, pour l'instant, est composé du sous-signé, de madame Gisèle Cloutier, de madame Maude Garant et de monsieur Olivier Camirand. N'hésitez pas à communiquer avec nous, si vous avez un intérêt à contribuer à la saine gestion du lac.

Dans un autre article, je reviens sur l'Assemblée générale annuelle où vous pourrez prendre connaissance des principaux thèmes que nous avons abordés et traités.

En espérant que vous profitez au maximum du lac, je vous souhaite de beaux séjours dans cet environnement qui apporte calme, sérénité et bonheur.

François Giroux, président de l'APELJ

# Retour sur l'assemblée générale du 16 juin 2018

Bien que la tenue de la rencontre ait été retardée d'une semaine, plusieurs membres se sont présentés. Parmi ceux-ci, de nouveaux résidents à qui j'ai souhaité la bienvenue. Ces nouveaux résidents sont Mme Hélène Ladouceur et M. André Poulin, et Mme Josiane Filoni et M. Jean Drolet; j'ai souligné que deux autres nouveaux résidents auraient souhaité être des nôtres, soit Mme Sonia Cantin et M. Jacques Bordeleau.

Depuis la réunion, de nouveaux propriétaires se sont ajoutés autour du lac, nous souhaitons la bienvenue à M. Mario Gaumond et Mme Élane Coulombe.

L'ordre du jour ayant été adopté, nous avons pu procéder aux affaires courantes, dont l'adoption du compte-rendu de l'Assemblée du 10 juin 2017. Par la suite, à tour de rôle, les administrateurs ont présenté leur rapport.

Pour ma part, j'ai fait **état des réalisations annoncées pour l'été 2017**; parmi les projets réalisés, il y a eu **l'ensemencement de truites** le 18 juin; également, des démarches ont été effectuées, auprès de la MRC, pour obtenir l'autorisation de vider le **bassin de sédimentation dans la charge du lac**. Le permis a été autorisé au cours du mois d'août et le bassin a été vidé le 2 septembre. Les coûts de ces travaux ont totalisé 218,90\$, ce qui a représenté une différence énorme avec ceux de l'été 2012, alors que ces coûts avaient été de 857,05\$. La différence majeure découle du coût du permis, 20\$, au lieu de 538\$ que nous avons payé en 2012; une interprétation différente des règlements a généré cet écart, dont nous nous sommes réjouis.

Le **concours de photos** a donné lieu à de belles réussites captées par différents riverains; Mme Maude Garant y reviendra dans son rapport. Également concrétisé, le projet de **sondage** auprès des membres, à l'automne

2017, qui a permis de constater qu'en général, ceux-ci sont très satisfaits de l'Association. J'ai rappelé à cet effet l'article paru dans le Bulletin Échos du lac de décembre 2017.

Comme à chaque été, les **mesures de transparence de l'eau** ont été prises; j'ai remercié Mme Julie Drolet et M. Guy Morin d'avoir pris la relève de M. Rosemond Caron. Les détails des lectures ont été communiqués au point 5 de l'ordre du jour.

Plusieurs interventions ont été faites pour dégager la décharge de **barrages de castors**. À plusieurs reprises, nous avons fait appel à M. Georges Therrien de Ste-Apolline pour intervenir sur les lieux. J'ai remercié de plus M. Michel Baillargeon qui, plus d'une fois, a lui aussi mis la main à la pâte pour démolir ces barrages. Enfin, j'ai rappelé que l'Association s'est jointe à celle du Bassin de la Côte-du-Sud pour procéder à **l'achat d'arbustes et de vivaces**.

Enfin, j'ai souligné que le CA avait tenu **2 rencontres**, au cours de 2017-2018, l'une en octobre et l'autre en mai.

Mme Maude Garant a ensuite présenté son rapport. Celle-ci a coordonné la parution de 2 Bulletins **ÉCHOS DU LAC JALLY**, l'un à l'été 2017 et l'autre en décembre. Elle a tenu à souligner la contribution à cette activité de M. Jean-René Caron et de Victor, son père.

Elle a également élaboré le questionnaire dans le cadre du **sondage**, en a assuré sa mise en ligne et a préparé la synthèse des résultats. Enfin, elle a assumé la coordination du concours de photos qui a vu M. Pierre Caron se mériter le prix de la photo la plus originale et particulière.

Mme Gisèle Cloutier a par la suite présenté les **états financiers** de l'Association, en date du 30 avril 2018. Celle-ci a insisté sur la bonne santé financière de notre organisation. En effet, l'actif est de 3112,34\$, dont 1478,04\$

au « **fonds de truites** ». Elle a aussi mentionné que, lors du CA d'octobre **2017**, une résolution à l'effet de verser un montant de 250\$ au «fonds de truites » avait été adoptée, compte tenu que les coûts assumés pour vider le bassin de sédimentation avaient été beaucoup moindres que ceux prévus.



*De nouvelles truites qui ont hâte de trouver l'eau du lac!*

Au point suivant, « mesures de transparence de l'eau », j'ai rappelé que Mme Danielle Cloutier avait écrit un article à ce sujet dans le Bulletin de décembre 2017.

Sur recommandation du CA, les personnes présentes ont ensuite approuvé à l'unanimité le **maintien de la cotisation actuelle**, soit 30\$/couple, 15\$/personne seule et 10\$/enfant.

J'ai présenté les **projets pour l'été 2018**: ensemencement des truites, Bulletin Échos du lac Jally, mesures de transparence de l'eau, portrait du périphyton et suivi, au besoin, de la présence des castors. J'ai précisé que, déjà, l'ensemencement avait été réalisé, le 1<sup>er</sup> juin, soit 240 truites d'environ 10 pouces. Pour les mesures de transparence, encore cet été, Julie et Guy vont prendre

en charge cette activité. Pour le Bulletin, 2 parutions sont prévues, l'une au cours de l'été et l'autre à la période des fêtes.

J'ai informé les membres que les administrateurs actuels poursuivraient leur mandat pour une autre année, en soulignant toutefois que Mme Danielle Cloutier m'avait informé qu'elle ne poursuivrait pas. J'ai alors proposé une motion de remerciement à son intention, soulignant son implication et ses contributions depuis plus de 10 ans. Mme Cloutier demeure disponible pour continuer à assumer un rôle de conseillère à l'environnement.

J'ai fait appel aux personnes présentes pour les inviter à soumettre leur candidature; quelques membres ont manifesté leur intérêt qui sera à préciser au cours de l'été.

Enfin, j'ai rappelé que 2019 marquerait la 40<sup>e</sup> année d'existence de l'Association; pour souligner cet anniversaire, le CA propose la tenue d'une épluchette de blé d'inde dont les modalités seront définies au printemps 2019.

L'assemblée s'est terminée vers 17h et a été suivie du verre de l'amitié.

En terminant ce retour sur cette belle rencontre, je tiens à remercier les personnes qui y ont participé, tout en comprenant que d'autres aient pu avoir certaines activités prévues à leur agenda. Le lac et son environnement doivent demeurer l'affaire de tous les résidents; j'invite d'ailleurs ceux-ci à faire connaître aux administrateurs leurs commentaires ou questions sur ce qui peut les préoccuper.

Merci et à bientôt,

François Giroux, *président APEL Jally*

# De la visite rare dans les alentours du lac

Cet été, j'ai «hébergé» de façon obligée une famille de faucons émerillons dans les arbres derrière la maison. Je vous assure qu'en période de nidification, ils sont très défensifs de leur territoire et de leurs petits!

M. Mario Gaumont a réussi à prendre une très bonne photo de proche, ce qui a permis d'identifier correctement la petite famille car il n'est pas toujours facile de différencier ces rapaces, dont le faucon pèlerin, l'épervier brun, l'épervier de Cooper, l'autour des palombes, le busard St-Martin et autres. Le petit s'était peut-être égaré ou frappé à un arbre?

## Le faucon émerillon en bref :

Falconidés

- Long. 28 cm, Envergure de 63 cm

Le dos et les ailes sont gris-bleu. Le ventre est rayé brun et beige. Le bec est court et crochu. On remarque une ligne noire verticale sur la joue.

La femelle et le juvénile sont plutôt bruns que gris-bleu avec la gorge blanche et le ventre rayé brun et blanc.

Vit dans les forêts et les parcs, peut être aperçu dans les villes et les banlieues où il est attiré par les oiseaux de nos mangeoires. Installé au sommet d'un arbre géant ou d'un lampadaire, il répand la terreur en lançant de nombreux et stridents cris de guerre.

Plusieurs sites, dont celui-ci, permettent d'entendre ce cri peu rassurant :

<https://www.youtube.com/watch?v=QSXtpP-PqYc>

Les faucons doivent leur appellation à ces ongles en forme de faux si efficaces pour agripper solidement leurs proies. Présent sur tout le territoire du Québec, sauf l'Arctique. On peut l'apercevoir en banlieue ou même en ville, où il attrape les pigeons et autres oiseaux.



Photo : Mario Gaumont

En sa présence, la tranquillité des petits oiseaux familiers et de leurs admirateurs vient de prendre fin d'autant plus que leurs rejetons affamés vont réclamer de plus en plus de bonne bouffe. Pour suppléer, les parents n'hésiteront pas à agrémenter leurs repas de nombreux insectes et petits mammifères.

Au début, seul le mâle exerce son vol rapide et furtif pour rapporter à la femelle l'imprudent volatile qui a osé défier son regard perçant. Mais dès les premiers signes d'émancipation des petits, elle se joint à son copain pour prouver elle aussi ses exceptionnels talents de chasseresse.

Environ un mois après leur éclosion, les jeunes apprennent leurs premières leçons d'attaques fulgurantes et dévastatrices.

Seront-ils encore dans le paysage l'été prochain? Au moins l'un d'eux semble vouloir rester dans les parages.

En fin de semaine dernière, moi et Louis avons pu aussi observer un jeune busard St-Martin en chasse rase-motte.

À surveiller...

Jean-R. Caron



# Le papillon monarque



Le monarque est un véritable phénomène migratoire. En effet, la migration de ce petit papillon se fait sur 2 000 à 5 000 kilomètres. Il accomplit ce périple en deux mois, et de tous les insectes migrants, il est au 2<sup>e</sup> rang pour la distance parcourue. À la fin de l'automne, le monarque quitte le Canada, traverse les États-Unis et se rend dans les montagnes boisées du Mexique pour hiverner jusqu'au printemps, moment où il reprend la route du Nord.



La chenille du monarque se nourrit principalement de l'asclépiade, plante sur laquelle la femelle cherche à pondre ses œufs afin que dès sa sortie du cocon, la petite chenille puisse commencer à se nourrir des feuilles. Adulte, le papillon se nourrira de nectar.

## Cycle de vie

Le cycle de vie du monarque se décline en quatre phases : d'abord œuf, puis larve (chenille), ensuite chrysalide, et enfin, adulte. Une fois l'œuf pondu, la croissance dure environ quatre jours. La chenille naît alors et se nourrit de feuilles d'asclépiade pendant environ deux semaines. Elle se métamorphose ensuite en chrysalide, dont émergera après une dizaine de jours le papillon adulte, qui vivra de 4 à 6 semaines, sauf s'il s'agit de la génération de la fin de l'été, qui entreprendra la migration vers le Mexique et vivra entre 6 et 7 mois.

## Menaces

Trois grandes menaces pèsent actuellement sur le monarque : **la coupe illégale, la disparition de l'asclépiade et le réchauffement climatique**. Le rapport 2013-2014 du Fonds mondial pour la nature au Mexique révélait que le nombre de papillons venus y passer l'hiver était le plus faible constaté en 20 ans. C'est en mesurant la superficie occupée par les papillons que ce constat a pu être établi, et celle-ci était passée de 27,5 acres en 2003 à... 1,65 acre en 2013!

La survie du monarque est inextricablement liée aux montagnes boisées du Mexique où il se rend pour hiverner. Cependant, les communautés de ces régions ont également besoin des ressources de leur région, et tourisme et agriculture exercent une forte pression sur les forêts. Au Canada et aux États-Unis, le monarque a besoin de lieux où se reproduire et se nourrir, or les herbicides utilisés à grande échelle éradiquent progressivement sa source première de nourriture, l'asclépiade.

Le réchauffement climatique menace de perturber le schéma migratoire du monarque par son effet sur les conditions climatiques de son aire d'hivernation et de son territoire estival de reproduction et d'alimentation.

## Le papillon monarque (suite)

### Solutions

Ce qu'il faut faire

Étudier le problème de l'éradication de l'asclépiade commune due à l'usage intensif de pesticides au Canada et aux États-Unis; cette espèce d'asclépiade est la plus répandue et abondante, or l'asclépiade est l'espèce de prédilection du monarque.



Cette plante se nomme **asclépiade**. Vous l'avez certainement rencontrée, sans pouvoir la nommer. Elle ressemble à une fleur de coton, en automne.

Cette plante constitue la principale nourriture des papillons monarques.

L'Association nous en a offert des plants, l'automne dernier. Je m'en suis procurés pour attirer les monarques. Les hydrangées aussi attirent les monarques.

Véronique Caron, Membre de l'APELJ



## Dossier 911

Compte tenu des nombreux changements de propriétaires et occupants survenus autour du lac, nous avons procédé à une mise à jour du dossier 911 que Louis Caron avait réalisé il y a quelques années déjà.

Cette mise à jour s'imposait donc pour fournir aux autorités une liste des résidents et une carte de localisation précises. **Ces informations ne seront transmises qu'aux autorités susceptibles d'intervenir en cas d'urgence.** Par conséquent, les noms, courriels, nos de téléphone ne seront pas accessibles sur le site de l'Association sinon qu'une carte anonyme, avec les numéros de montée, voies d'accès et nos de chalet uniquement. Cette carte pourra servir notamment à vos invités.

L'utilisation de nos appareils cellulaires est un atout de localisation mais comme le signal n'est pas optimal à plusieurs endroits, la carte sera encore utile si une situation d'urgence se présente.

Vous savez peut-être que même en charge réduite ou non apparente, il reste un minimum de charge en réserve pour composer le 911.

Merci de votre collaboration dans cette démarche. Nous espérons bien sûr ne pas avoir à utiliser ces services d'urgence mais nous espérons surtout que les informations sauront guider les intervenants si jamais cela arrivait et on sait que les minutes sont tellement importantes en pareil cas.

François Giroux et Jean-R. Caron